



Sepp Blatter
Foundation

Rapport annuel 2016

Rapport annuel 2016

Après sa création le 1^{er} mars 2006, la Sepp Blatter Foundation clôture désormais son 10^e exercice.

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel 2016.

1. Conseil de fondation

Depuis le 14 juillet 2011, la composition du conseil de fondation est la suivante:

- Niklaus Furger, président, Viège,
- Sepp Blatter, membre fondateur et membre, Viège,
- Corinne Blatter Andenmatten, membre et directrice, Viège,
- Jean-Paul Brigger, membre, Saint-Nicolas

2. Activités de la fondation

Cette année, aucun prix n'a malheureusement été décerné.

Séances du conseil de fondation

En 2016, le conseil de fondation s'est réuni comme suit:

- Séance ordinaire n° 23 le mercredi 13 avril 2016 à Viège
- Séance extraordinaire le jeudi 1^{er} septembre 2016 à Viège
- Séance ordinaire n° 24 le 31 octobre 2016 à Viège

Les principales décisions prises ont été les suivantes:

Séance du 13 avril 2016

- Approbation définitive des comptes annuels 2015 et du bilan au 31 décembre 2015

Décision: - Le capital propre étant descendu à CHF 52 349,41 les prochaines contributions des donateurs seront inscrites au capital.

- La remise du prix 2015 au «Football Féminin Valaisan» aura lieu le 27 juin 2016 à Ovronnaz
- La décision pour le prix 2016 est reportée.
- La fondation doit élargir son champ d'activités. Ceci est discuté lors d'une réunion extraordinaire.
- Analyse de neuf demandes d'aide financière et décision. Sont à noter la réponse positive à la demande du FC Turtmann pour un don de CHF 2 000 dans le cadre de son tournoi des juniors E et F et à la fête des cultures à Viège avec un don de CHF 2 500.
- Décision de reporter les flyers jusqu'à l'adoption des nouveaux statuts
- Décision de ne pas poursuivre l'espagnol et l'italien mais de créer un lien vers la langue anglaise.
- Présentation du rapport annuel 2015



Séance extraordinaire du 1^{er} septembre 2016

- Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité en présence du notaire Marc Wyssen.
- Le nouveau règlement de fondation est approuvé à l'unanimité.
- Conformément au nouveau règlement de fondation, Corinne Blatter Andenmatten devient directrice.
- Marc Wyssen est mandaté afin de prendre les mesures nécessaires à la révision des statuts et à l'amendement du règlement de fondation.

Séance n° 24 du 31 octobre 2016

- Les nouveaux statuts et le nouveau règlement de fondation sont entrés en vigueur le 27 novembre 2016. Dès inscription au registre du commerce, ils seront publiés sur la page d'accueil.
- La remise du prix 2015 n'a malheureusement pas encore eu lieu. L'argent a toutefois été viré. Prochaine date possible à l'occasion de l'AG du WFV en 2017.
- Prix 2016 – réflexion sur la possibilité d'attribuer un don annuel, p ex. à une université ou dans le football.
- Analyse de quatre demandes d'aide financière et décision. Est à noter la réponse positive à la demande de Sr Erika Fischer. CHF 5000 lui sont octroyés pour son projet de jardins d'enfant en Tanzanie. Le Kids Day à Saint-Nicolas reçoit un don de CHF 2000 et le tournoi Master en salle à Brigue un don de CHF 2000.
- Présentation du bilan et du compte de résultat pour la période de janvier à octobre 2016.
- Thierry Hischier se charge de modifier les flyers.

3. Dons reçus par la fondation

Tous les dons promis à la fondation ne lui ont malheureusement pas été versés.

Les dons pour l'exercice sous revue s'élèvent à un montant total de CHF 60 430,00

Que le donateur soit ici chaleureusement remercié pour son soutien.

4. Charges et produits

Durant l'exercice sous revue, le montant total des dépenses a été de CHF 37 372,36. répartis comme suit:

- Conseil en informatique	CHF	14 397,15
- Conseil juridique et autre	CHF	1 530,15
- Bureau et administration	CHF	2 309,00
- Charges d'intérêt/liquidités	CHF	406,66
- Frais de garde	CHF	11 224,70
- Différence de change/devises étrangères	CHF	113,69
- Pertes sur placements financiers	CHF	7 391,01
		<hr/>
Total	CHF	37 372,36

Les recettes se sont quant à elles élevées à CHF 71 284,05, et se décomposent comme suit:

- Dons	CHF	60 430,00
- Revenus des placements financiers	CHF	10 854,05
		<hr/>
Total	CHF	71 284,05

Un excédent de recettes de CHF 33 911,69 a ainsi été dégagé à la clôture de l'exercice.

5. Affectation de l'excédent de recettes

Report à nouveau de l'exercice précédent	CHF	-47 650,59
Excédents de recettes de l'exercice	CHF	33 911,69
		<hr/>
	CHF	- 13 738,90
		<hr/>
Dotation au fonds des dons associé	CHF	0,00
		<hr/>
Report à nouveau	CHF	-13 738,90
		<hr/> <hr/>

6. Évolution du fonds des dons

Solde au 31 décembre 2016	CHF	974 300,00
Dotation au fonds (sur décision du conseil de fondation)	CHF	0,00
./. Dons		
Association Valaisanne de Football	CHF	- 25 000,00
FC Oberwallis	CHF	- 1500,00
Forum Migration Haut-Valais	CHF	- 2500,00
FC Turtmann, tournois de juniors E et F	CHF	- 2 000,00
		<hr/>
Solde au 31 décembre 2016	CHF	943 300,00
		=====

7. Patrimoine net et capital social de la fondation

Le capital de la fondation au 31 décembre 2016 s'élève à CHF 1 029 561,10, composé du report de l'excédent de dépenses de CHF – 13 738,90 et du fonds des dons de CHF 943 300,00 ainsi que du capital de fondation versé par Sepp Blatter de CHF 100 000.

Viège, le 14 mars 2017

Pour la Sepp Blatter Foundation

Niklaus Furger
Président